

**Procès-verbal de la réunion du conseil de la MRC Avignon
tenue le 6 juillet 2022, à 20 h, à Pointe-à-la-Croix**

Sont présents : M. Mathieu Lapointe, préfet et maire de Carleton-sur-Mer
Mme Nicole Lagacé, préfet suppléant et maire de Matapédia
M. Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix
Mme Doris Deschênes, maire de Saint-André-de-Restigouche
Mme Cynthia Dufour, maire de Saint-Alexis-de-Matapédia
M. David Ferguson, maire de Ristigouche-Partie-Sud-Est
Mme Geneviève Labillois, représentante de Nouvelle
M. Jean-Claude Landry, maire de Maria
Mme Denise Leblanc, représentante de Carleton-sur-Mer
M. Ghislain Michaud, maire de Saint-François-d'Assise
M. Guy Richard, maire de L'Ascension-de-Patapédia
M. Bruce Wafer, maire d'Escuminac

Aussi présent : M. David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier

Ordre du jour de l'assemblée :

- 1. Adoption de l'ordre du jour;**
- 2. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil de la MRC du 1^{er} juin 2022;**
- 3. Rapports financiers :**
 - 3.1 Activités « Fonctionnement MRC », « FLI » et « FLS » :
 - 3.1.1 Adoption des états financiers au 31 mai 2022 et des déboursés pour les mois d'avril et mai 2022;
- 4. Adoption du Rapport d'activités 2021 du FRR – volet 2;**
- 5. Adoption du Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) 2022-2023/AEQ;**
- 6. Aménagement du territoire - certificats et/ou avis de conformité :**
 - 6.1 Nouvelle : Certificat de conformité (règlement 395 – résolution 141-06-2022);
 - 6.2 Maria : Certificat de conformité (règlement 584-22 – résolution 140-22);
 - 6.3 Maria : Certificat de conformité (règlement 585-22 – résolution 151-22);
 - 6.4 Maria : Certificat de conformité (règlement 586-22 – résolution 153-22);
- 7. Fonds culturel :**
 - 7.1 Adoption du programme de soutien aux initiatives culturelles;
 - 7.2 Recommandations du comité d'analyse;

Init. du préfet _____

Init. du gref.-très. _____

8. **Démarche en développement social Avignon - adoption de 7 projets du Plan de communauté 2022-2023;**
9. **Adoption de la stratégie identitaire touristique et l'image de marque touristique;**
10. **Amélioration de la couverture cellulaire en région;**
11. **Fonds d'engagement social éolien (FES) :**
 - 11.1 Recommandations du comité d'analyse Innergex;
 - 11.2 Recommandations du comité d'analyse Boralex;
12. **Fonds d'amélioration des milieux de vie :**
 - 12.1 Recommandations du comité d'analyse;
13. **Fonds Vitalisation :**
 - 13.1 Recommandations du comité d'analyse;
14. **Ressources humaines – confirmation des embauches;**
15. **Communication et attractivité – proposition de collaboration (analyse des médias sociaux) – approbation de contrat;**
16. **Demande d'assouplissement du programme AEQ;**
17. **Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Avenant 12 – MEI-MRC – Autorisation de signature;**
18. **Mesure de soutien au travail autonome (STA) – Protocole d'entente – Autorisation de signature;**
19. **Adoption du mandat Inventaire en patrimoine immobilier;**
20. **Correspondance;**
21. **Modification du calendrier des réunions du conseil de la MRC;**
22. **Motion de félicitation à l'endroit de l'équipe de la MRC Avignon;**
23. **Période de questions;**
24. **Levée de l'assemblée.**

1. Adoption de l'ordre du jour

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Ordre du jour CMRC 6 juillet 2022*. 2 pages.

Il est PROPOSÉ par : David Ferguson
et résolu unanimement

CMRC-2022-07-06-660

D'adopter l'ordre du jour avec le point « Divers » ouvert.

Init. du préfet _____

Init. du gref.-très. _____

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil de la MRC du 1^{er} juin 2022

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Procès-verbal CMRC – 1^{er} juin 2022*. 16 pages.

Il est PROPOSÉ par : Denise Leblanc
et résolu unanimement

CMRC-2022-07-06-661

D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil de la MRC du 1^{er} juin 2022.

3. Rapports financiers :**3.1 Activités « Fonctionnement MRC », « FLI » et « FLS »****3.1.1 Adoption des états financiers au 31 mai 2022 et des déboursés pour les mois d'avril et mai 2022**

Il est PROPOSÉ par : Bruce Wafer
et résolu unanimement

CMRC-2022-07-06-662

D'adopter les états financiers au 31 mai 2022 et des déboursés pour les mois d'avril et mai 2022.

4. Adoption du Rapport d'activités 2021 du FRR – volet 2

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Rapport d'activités 2021 du FRR – volet 2*. 22 pages.

Résolution n° CMRC-2022-07-06-663 concernant l'adoption du rapport annuel d'activités FRR (1^{er} janvier au 31 décembre 2021)

CONSIDÉRANT l'entente relative au Fonds Régions Ruralité – volet 2 « Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC »;

CONSIDÉRANT qu'il est requis d'adopter annuellement un rapport d'activités pour faire état de l'utilisation des sommes octroyées;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Nicole Lagacé
et résolu unanimement

CMRC-2022-07-06-663

Que la MRC Avignon adopte le rapport annuel d'activités du FRR – volet 2 pour l'année 2021.

Extrait de résolution : Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration (suivi auprès du MAMH)

Init. du préfet _____

Init. du gref.-très. _____

5. Adoption du Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) 2022-2023/AEQ

Document déposé :

MRC AVIGNON. *PIAR*. 2 pages.

Résolution n° CMRC-2022-07-06-664 concernant l'adoption du Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) AEQ de la MRC Avignon 2022

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon a signé une convention avec le MEI afin de déployer sur son territoire le volet Accès entreprise Québec;

CONSIDÉRANT que la convention prévoit l'obligation d'adopter un Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR);

CONSIDÉRANT que la MRC doit déposer annuellement un rapport de réalisation ainsi que le PIAR mis à jour;

CONSIDÉRANT que le comité AEQ de la MRC Avignon s'est réuni afin d'orienter le PIAR, le rapport annuel et les déposer au conseil de la MRC;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Jean-Claude Landry
et résolu unanimement

CMRC-2022-07-06-664

Que le conseil de la MRC Avignon adopte le Plan d'intervention et d'affectation des ressources AEQ 2022 déposé et soutenu par le comité AEQ ainsi que le rapport annuel 2021-2022.

Extrait de résolution : Sarah Gonthier, conseillère aux entreprises

6. Aménagement du territoire – certificats et/ou avis de conformité

6.1 Nouvelle : Certificat de conformité (règlement 395 – résolution 141-06-2022)

Document déposé :

MUNICIPALITÉ DE NOUVELLE. *Règlement # 395 – Résolution 141-06-2022*. 6 juin 2022. 5 pages.

Résolution n° CMRC-2022-07-06-665 concernant un certificat de conformité à la municipalité de Nouvelle pour le règlement n° 395

CONSIDÉRANT le règlement numéro 395 modifiant le règlement de zonage numéro 325.1 de la municipalité de Nouvelle;

CONSIDÉRANT les articles 137.1 à 137.8, de la L.A.U.;

EN CONSÉQUENCE

Init. du préfet _____

Init. du greff.-très. _____

Il est PROPOSÉ par : Doris Deschênes
et résolu unanimement

CMRC-2022-07-06-665

Que la MRC Avignon délivre un certificat de conformité à la municipalité de Nouvelle pour le *Règlement numéro 395 modifiant le règlement de zonage numéro 325.1 de façon à ajouter à la grille des spécifications l'usage « contraignante » comme usage autorisé dans la zone 140-IA et l'usage « peu ou non contraignante » ainsi que l'usage « contraignante » dans la zone 141-IC*, adopté suivant la résolution 141-06-2022 du 6 juin 2022.

Extrait de résolution : Benoît Cabot, directeur général et greffier-trésorier, municipalité de Nouvelle et Laurent Nadeau, aménagiste

6.2 Maria : Certificat de conformité (règlement 584-22 – résolution 140-22)

Document déposé :

MUNICIPALITÉ DE MARIA. *Règlement # 584-22 – Résolution 140-22*. 7 juin 2022. 4 pages.

Résolution n° CMRC-2022-07-06-666 concernant un certificat de conformité à la municipalité de Maria pour le règlement n° 584-22

CONSIDÉRANT le règlement numéro 584-22 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 278-89 de la municipalité de Maria;

CONSIDÉRANT les articles 137.1 à 137.8, de la L.A.U.;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Cynthia Dufour
et résolu unanimement

CMRC-2022-07-06-666

Que la MRC Avignon délivre un certificat de conformité à la municipalité de Maria pour le règlement numéro 584-22 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 278-89 afin d'autoriser dans la cour avant d'un terrain à usage résidentiel, les escaliers extérieurs fermés donnant accès à un sous-sol ou à une cave et y prévoir des normes applicables, adopté suivant la résolution 140-22 du 7 juin 2022.

Extrait de résolution : Thomas Romagné, directeur général et greffier-trésorier, municipalité de Maria et Laurent Nadeau, aménagiste

6.3 Maria : Certificat de conformité (règlement 585-22 – résolution 151-22)

Document déposé :

MUNICIPALITÉ DE MARIA. *Règlement 585-22 – Résolution 151-22*. 27 juin 2022. 6 pages.

Init. du préfet _____

Init. du greff.-très. _____

Résolution n° CMRC-2022-07-06-667 concernant un certificat de conformité à la municipalité de Maria pour le règlement n° 585-22

CONSIDÉRANT le règlement numéro 585-22 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 278-89 de la municipalité de Maria;

CONSIDÉRANT les articles 137.1 à 137.8, de la L.A.U.;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Pascal Bujold
et résolu unanimement

CMRC-2022-07-06-667

Que la MRC Avignon délivre un certificat de conformité à la municipalité de Maria pour le règlement numéro 585-22 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 278-89 afin d'autoriser l'usage camping dans les zones 41/m, 44/M et 87/A et de prescrire des normes d'aménagement pour les campings, adopté suivant la résolution 151-22 du 27 juin 2022.

Extrait de résolution : Thomas Romagné, directeur général et greffier-trésorier, municipalité de Maria et Laurent Nadeau, aménagiste

6.4 Maria : Certificat de conformité (règlement 586-22 – résolution 153-22)

Document déposé :

MUNICIPALITÉ DE MARIA. *Règlement # 586-22 – Résolution 153-22*. 27 juin 2022. 4 pages.

Résolution n° CMRC-2022-07-06-668 concernant un certificat de conformité à la municipalité de Maria pour le règlement n° 586-22

CONSIDÉRANT le règlement numéro 586-22 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 278-89 de la municipalité de Maria;

CONSIDÉRANT les articles 137.1 à 137.8, de la L.A.U.;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Nicole Lagacé
et résolu unanimement

CMRC-2022-07-06-668

Que la MRC Avignon délivre un certificat de conformité à la municipalité de Maria pour le règlement numéro 586-22 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 278-89 afin d'autoriser l'utilisation de véhicules de camping pour de l'hébergement temporaire sur un terrain dont l'usage principal est résidentiel et d'y prévoir des normes applicables, adopté suivant la résolution 153-22 du 27 juin 2022.

Init. du préfet _____

Init. du greff.-très. _____

Extrait de résolution : Thomas Romagné, directeur général et greffier-trésorier, municipalité de Maria et Laurent Nadeau, aménagiste

7. Fonds culturel

7.1 Adoption du Programme de soutien aux initiatives culturelles

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Programme de soutien aux initiatives culturelles*. 5 pages.

Résolution n° CMRC-2022-07-06-669 concernant l'adoption du Programme de soutien aux initiatives culturelles

CONSIDÉRANT la résolution CMRC-2022-01-19-530 du 19 janvier 2022, par laquelle le conseil de la MRC a adopté la politique culturelle ainsi que le plan d'action 2022-2023 qui en découle;

CONSIDÉRANT qu'un montant total de l'ordre de 86 500 \$ pourra être accordé pour le dépôt de projets découlant de l'axe 1 de la politique culturelle, mettant en valeur le dynamisme culturel du milieu;

CONSIDÉRANT qu'un comité a été mandaté pour recommander l'adoption de projets déposés dans le cadre de l'axe 1 de la politique culturelle au conseil de la MRC;

CONSIDÉRANT que les recommandations de ce comité devront être basées sur des critères précisant les modalités d'acceptation de projets;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Doris Deschênes
et résolu unanimement

CMRC-2022-07-06-669

Que le conseil de la MRC Avignon adopte, par la présente, le Programme de soutien aux initiatives culturelles.

Extrait de résolution : Frédérique Caissy, agente de développement territorial – culture et patrimoine

7.2 Recommandations du comité d'analyse

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Tableau de recommandations*. 2 pages.

Init. du préfet _____

Init. du greff.-très. _____

Résolution n° CMRC-2022-07-06-670 relativement à l'adoption des recommandations du comité du Fonds culturel

CONSIDÉRANT le Fonds culturel de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse pour les projets culturels;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Guy Richard
et résolu unanimement

CMRC-2022-07-06-670

Que la MRC Avignon adopte les projets suivants en référence au document déposé :

Organisme	Projet	Montant
Corporation de développement économique Matapédia-Les Plateaux	Été artistes MLP 2022	2500 \$
Micmac de Gesgapegiag	Mawiomi 2022	1500 \$

Extrait de résolution : Frédérique Caissy, agente de développement territorial – culture et patrimoine, Nancy Gauvin, adjointe administrative, Claude Cyr, agent de développement et Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

8. Démarche en développement social Avignon – adoption de 7 projets du Plan de communauté 2022-2023

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Sommaire – Développement social - Demandes déposées.* 4 pages.

Résolution n° CMRC-2022-07-06-671 concernant l'octroi de financement du développement social Avignon à des initiatives d'organismes du territoire liées au plan de communautés 2022-2023

ATTENDU QUE la MRC Avignon est tributaire d'une enveloppe de financement issue de la FLAC à travers la démarche en développement social;

ATTENDU QUE la MRC Avignon a comme prérogative l'adoption finale des actions proposées par les différentes instances de la démarche en développement social;

ATTENDU QUE la MRC Avignon souhaite soutenir les organismes communautaires qui œuvrent en première ligne au maintien de services essentiels à la population;

ATTENDU l'adoption par le Comité territorial en développement social (CTDS) de la démarche Avignon du projet;

EN CONSÉQUENCE

Init. du préfet _____

Init. du greff.-très. _____

Il est PROPOSÉ par : Ghislain Michaud
et résolu unanimement

CMRC-2022-07-06-671

Que la MRC Avignon entérine les recommandations du CTDS et accorde un montant de **191 660.64 \$** pour la réalisation de ces sept projets, soit : *Bouge ta vie, Ma santé mentale, j'en prends soin! Et je décroche pour ma santé mentale!, Je me raconte : tranche de vie aînés, l'accompagnement jardin, la coordination de la démarche en développement social Avignon, l'éveil à la lecture 0 – 5 ans et les P'tits plats givrés* et que ces montants proviennent des fonds de l'Alliance pour la Solidarité et l'inclusion sociale en Gaspésie, de même que des fonds de la Fondation Lucie et André Chagnon.

Extrait de résolution : Matthieu Paradis, agent de développement territorial MRC Avignon, Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration, Jessica Thivierge, agente de développement territorial - développement social et PFM-MADA et Nancy Gauvin, adjointe administrative

9. Adoption de la stratégie identitaire touristique et l'image de marque touristique

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Stratégie identitaire touristique*. 41 pages.

Résolution n° CMRC-2022-07-06-672 concernant l'adoption finale de la stratégie identitaire et de l'image de marque touristique

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon a développé une approche conjointe avec la MRC de Bonaventure concernant le tourisme et que la MRC Bonaventure était mandatée pour la gestion du budget en tourisme;

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC de Bonaventure a accepté (**RÉSOLUTION 2021-02-49**) l'offre de service de « Comme une agence » à la réunion du conseil de la MRC Bonaventure tenue le 17 février et que les dépenses de celle-ci ont été assumées dans le budget commun en tourisme de 2021;

CONSIDÉRANT qu'un comité aviseur formé d'entrepreneurs, de partenaires et d'élus des deux MRC a été formé avec le mandat d'encadrer les travaux pour le volet tourisme et de recommander aux conseils des deux MRC des projets et orientations;

CONSIDÉRANT que le projet d'identité touristique et d'image de marque touristique a été réalisé durant la dernière année et que les commentaires et modifications soumises lors des suivis auprès des conseils des MRC ont été faits;

CONSIDÉRANT que des actions de captation d'images et de vidéos sont en cours afin de compléter l'ambiance visuelle de l'image de marque et visant à anticiper les prochaines actions et est soutenu par le comité aviseur selon les résolutions suivantes :

Init. du préfet _____

Init. du greff.-très. _____

- **Résolution no CM-2021-09-08-444** concernant l'approbation de contrat – Tourisme;
- **Résolution no CMRC-2022-01-19-536** concernant l'approbation du contrat de « Comme une agence » pour la captation d'images et de vidéos.

CONSIDÉRANT que le projet final d'identité touristique et d'image de marque touristique vise à anticiper les prochaines actions;

CONSIDÉRANT que le comité aviseur en tourisme recommande l'adoption du projet dans sa version de juin 2022;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Denise Leblanc
et résolu unanimement

CMRC-2022-07-06-672

Que la MRC Avignon adopte la stratégie identitaire touristique et l'image de marque 2022.

Extrait de résolution : Samuelle Fugère Morin, agente de développement touristique

10. Amélioration de la couverture cellulaire en région

Résolution n° CMRC-2022-07-06-673 concernant l'amélioration de la couverture cellulaire en région

CONSIDÉRANT le soutien de la MRC Avignon en 2020 par résolution (CM-2020-03-11-039) au projet déposé par Telus dans le cadre de l'appel à projets du Fonds pour la large bande afin d'assurer la couverture cellulaire pour le tronçon routier entre Ste-Florence et Matapédia;

CONSIDÉRANT que la MRC Avignon n'a reçu aucune nouvelle ni information d'avancement du projet;

CONSIDÉRANT que ce dossier est une priorité pour la sécurité des citoyens et usagés de la MRC;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Jean-Claude Landry
et résolu unanimement

CMRC-2022-07-06-673

Que la MRC Avignon mandate et autorise monsieur Mathieu Lapointe à interpeller par lettre le CRTC et sa directrice générale, Mme Fiona Gilfillan, afin d'obtenir des réponses en regard dudit projet.

Suivi : Lettre CRTC

11. Fonds d'engagement social éolien (FES)

11.1 Recommandations du comité d'analyse Innergex

Init. du préfet _____

Init. du gref.-très. _____

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Tableau de recommandations*. 2 pages.

Résolution n° CMRC-2022-07-06-674 relativement à l'adoption des recommandations du comité d'analyse du Fonds d'engagement social éolien (FES) Innergex

CONSIDÉRANT le Fonds d'engagement social éolien (FES) de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse pour les projets Innergex

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Denise Leblanc
et résolu unanimement

CMRC-2022-07-06-674

Que la MRC Avignon adopte les projets suivants en référence au document déposé :

Organisme	Projet	Montant
Salon des Artisans de Maria	Équipement informatique	1000 \$

Extrait de résolution : Aude Buévoz, agente de développement, Nancy Gauvin, adjointe administrative et Claude Cyr, agent de développement

11.2 Recommandations du comité d'analyse Boralex

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Tableau de recommandations*. 2 pages.

Résolution n° CMRC-2022-07-06-675 relativement à l'adoption des recommandations du comité d'analyse du Fonds d'engagement social éolien (FES) Boralex

CONSIDÉRANT le Fonds d'engagement social éolien (FES) de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse pour les projets Boralex;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Guy Richard
et résolu unanimement

CMRC-2022-07-06-675

Que la MRC Avignon adopte les projets suivants en référence au document déposé :

Init. du préfet _____

Init. du greff.-très. _____

Organisme	Projet	Montant
Maison des jeunes le Trèflierie	Participation Avignon au colloque jeunesse des îles-de-la-Madeleine	1300 \$
Municipalité de Pointe-à-la-Croix	Fête nationale du Québec	1500 \$
Micmac de Gesgapegiag	Mawiomi 2022	2000 \$
Écovoile Baie-des-Chaleurs	Bourses pour les camps de voile sportive	1000 \$
Salon des Artisans de Maria	Équipement informatique	1000 \$
Société historique Machault	Livre histoire Ristigouche	1000 \$

Extrait de résolution : Aude Buévoz, agente de développement, Nancy Gauvin, adjointe administrative et Claude Cyr, agent de développement

12. Fonds d'amélioration des milieux de vie

12.1 Recommandations du comité d'analyse

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Tableau de recommandations*. 2 pages.

Résolution n° CMRC-2022-07-06-676 relativement à l'adoption des recommandations du comité du Fonds d'amélioration des milieux de vie

CONSIDÉRANT le Fonds d'amélioration des milieux de vie de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse pour les projets AMV et discrétionnaire;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Nicole Lagacé
et résolu unanimement

CMRC-2022-07-06-676

Que la MRC Avignon adopte les projets suivants en référence au document déposé :

Organisme	Projet	Montant
Maison de la famille de Bonaventure	Vers un lieu de naissance et d'hébergement périnatal hors centre	17 375 \$
Bouge pour que ça bouge	Bouge ta vie (an 2)	11 935 \$
Société de développement de Pointe-à-la-Croix	Pomme en fête : année transitoire vers la pérennisation	14 543 \$

Fonds discrétionnaire		
Corporation de développement économique Matapédia-Les Plateaux	Été artistes MLP 2022	2500 \$
Maison des jeunes le Trèflierie Maria	Participation Avignon au colloque jeunesse des îles-de-la-Madeleine	2500 \$
Micmac de Gesgapegiag	Mawiomi 2022	2500 \$

Init. du préfet _____

Init. du greff.-très. _____

Municipalité de Pointe-à-la-Croix	Fête nationale du Québec	2500 \$
Société historique Machault	Livre histoire Ristigouche	1300 \$

Extrait de résolution : Claude Cyr, agent de développement, Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration et Nancy Gauvin, adjointe administrative

13. Fonds Vitalisation

13.1 Recommandations du comité d'analyse

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Tableau de recommandations*. 2 pages.

Résolution n° CMRC-2022-07-06-677 relativement à l'adoption des recommandations du comité du Fonds Vitalisation

CONSIDÉRANT le Fonds Vitalisation de la MRC Avignon;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse pour les projets Vitalisation;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Geneviève Labillois
et résolu unanimement

CMRC-2022-07-06-677

Que la MRC Avignon adopte les projets suivants en référence au document déposé :

Organisme	Projet	Montant
Centre d'action bénévole Saint-Alphonse-Nouvelle	Projet de halte-garderie à Nouvelle	42 400 \$
Corporation de gestion et de mise en valeur du Mont Saint-Joseph	Achat d'un terrain stratégique et étude du potentiel ski hors-piste	65 478 \$

Extrait de résolution : Claude Cyr, agent de développement, Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration et Nancy Gauvin, adjointe administrative

14. Ressources humaines – confirmation des embauches

Ce point est reporté à une réunion ultérieure du conseil de la MRC.

15. Communication et attractivité – proposition de collaboration (analyse des médias sociaux) – approbation de contrat

Init. du préfet _____

Init. du gref.-très. _____

Document déposé :

JOANIE ROBICHAUD. *Proposition de collaboration pour la MRC Avignon*. Juin 2022. 6 pages.

Résolution n° CMRC-2022-07-06-678 concernant l'approbation de contrat – proposition de collaboration (analyse des médias sociaux)

CONSIDÉRANT que la MRC a déployé plusieurs initiatives en communication et créé des comptes sur plusieurs médias sociaux;

CONSIDÉRANT que le maintien et l'animation de ces médias sociaux peuvent engendrer une charge de travail excessive;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'évaluer l'utilisation de ces médias sociaux, l'efficacité de ceux-ci en regard des clientèles de la MRC et les formules qui pourraient réduire coûts et augmenter l'efficacité d'action;

CONSIDÉRANT qu'après exploration, la MRC a reçu une offre de service à sa satisfaction et répondant au besoin de soutien professionnel;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Bruce Wafer
et résolu unanimement

CMRC-2022-07-06-678

Que la MRC Avignon accepte l'offre de service de Joanie Robichaud au montant de 5 000 \$ plus les taxes applicables.

Que soit requis de la consultante le dépôt d'un plan de travail incluant un échéancier et les livrables, et ce, à la satisfaction du directeur général de la MRC.

Que ce montant soit pris à même le budget dédié aux activités de communications.

Extrait de résolution : Joanie Robichaud, Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration et Geneviève Nadeau, coordonnatrice attractivité et communication

16. Demande d'assouplissement du programme AEQ

Document déposé :

MRC DU ROCHER-PERCÉ. *Résolution 21-07-189-O*. 14 juillet 2021. 2 pages.

Résolution n° CMRC-2022-07-06-679 concernant une demande d'assouplissement des règles de la convention Accès entreprise Québec (AEQ)

Init. du préfet _____

Init. du greff.-très. _____

CONSIDÉRANT qu'il a été prévu à la convention d'aide financière que chaque MRC recevra 900 000 \$ d'ici le 31 mars 2025 pour bonifier l'offre de services déjà existante, et ce, en embauchant au minimum 2 ressources à temps plein;

CONSIDÉRANT que dès la première année, chaque municipalité régionale de comté devra dépenser 300 000 \$, sinon les sommes non dépensées devront être retournées au gouvernement;

CONSIDÉRANT que malgré toute la bonne volonté des municipalités régionales de comté d'embaucher deux ressources additionnelles ou plus, il est quasi impossible de dépenser ces 300 000 \$ dès la première année de la convention;

CONSIDÉRANT la rareté de main-d'œuvre;

CONSIDÉRANT que les entreprises ont parfois des enjeux complexes demandant des ressources spécialisées;

CONSIDÉRANT que ces ressources externes engendrent des dépenses très élevées aux entrepreneurs(es);

CONSIDÉRANT que les sommes réservées pour chaque MRC dans le cadre d'AEQ devraient se traduire, intégralement, en soutien aux entrepreneurs(es);

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Jean-Claude Landry
et résolu unanimement

CMRC-2022-07-06-679

Que le conseil de la MRC Avignon demande au gouvernement du Québec d'assouplir les règles de la convention afin de permettre de dépenser les 900 000 \$ au cours de la durée de la convention et non par tranche annuelle et d'inclure dans les dépenses admissibles les dépenses de réalisation des projets réalisés par les conseillers embauchés.

Extrait de résolution : Ministère de l'Économie et de l'Innovation, Sylvain Roy, député, Jacques Demers, président FQM, Daniel Côté président UMQ et les MRC du Québec

17. Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Avenant 12 – MEI-MRC – Autorisation de signature

Document déposé :

MEI. *Avenant 12 au contrat de prêt entre le MEI et la MRC*. Date N/D. 11 pages.

Résolution n° CMRC-2022-07-06-680 relativement à l'autorisation de signature de l'avenant 12 au contrat de prêt conclu entre le MEI et la MRC Avignon dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises

Init. du préfet _____

Init. du greff.-très. _____

CONSIDÉRANT que les mesures sanitaires en lien avec la pandémie de COVID-19 sont toujours effectives;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec prolonge le soutien aux entreprises à travers le contrat de prêt intervenu entre le MEI et la MRC Avignon dans le cadre du déploiement du programme d'Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises;

CONSIDÉRANT que la MRC souhaite continuer à soutenir efficacement les entreprises de son territoire;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Cynthia Dufour
et résolu unanimement

CMRC-2022-07-06-680

Que la MRC Avignon autorise le préfet, Mathieu Lapointe, à signer l'avenant 12 au contrat de prêt conclu entre le MEI et la MRC Avignon dans le cadre du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises.

Extrait de résolution : MEI, Alexandre Vézina, sous-ministre adjoint à l'entrepreneuriat et à la compétitivité des entreprises et des régions

Copie conforme : Joane Labillois, conseillère aux entreprises et Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

18. Mesure de soutien au travail autonome (STA) – Protocole d'entente – Autorisation de signature

Document déposé :

EMPLOI-QUÉBEC. *Entente de soutien financier*. 21 pages.

Résolution n° CMRC-2022-07-06-681 concernant l'autorisation de signature du protocole d'entente « Entente de soutien financier » pour la mesure de soutien au travail autonome (STA) avec Emploi-Québec

CONSIDÉRANT l'importance du maintien des outils de soutien aux entreprises et aux travailleurs;

CONSIDÉRANT l'historique de collaboration entre la MRC et Service Québec pour la gestion conjointe de la mesure de soutien au travail autonome (STA);

CONSIDÉRANT le document « Entente de soutien financier » pour la mesure de soutien au travail autonome (STA) pour la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023, entre la MRC Avignon et Emploi-Québec;

EN CONSÉQUENCE

Init. du préfet _____

Init. du greff.-très. _____

Il est PROPOSÉ par : Guy Richard
et résolu unanimement

CMRC-2022-07-06-681

Que la MRC Avignon :

- 1) Autorise le préfet, Mathieu Lapointe et/ou le directeur général et greffier-trésorier, David Bourdages, à signer le protocole d'entente de « Mesure de soutien au travail autonome » (STA) avec Emploi-Québec 2022-2023;
- 2) Autorise le directeur général et greffier-trésorier, David Bourdages et/ou la coordonnatrice finances et administration, Francine Rivière, à signer tous autres documents relatifs à l'entente STA.

Extrait de résolution : Sarah Gonthier, conseillère aux entreprises et Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

19. Adoption du mandat Inventaire en patrimoine immobilier

Document déposé :

CAMILLIA BUENESTADO. *Devis de projet*. 2 pages.

Résolution n° CMRC-2022-07-06-682 concernant l'adoption du mandat Inventaire en patrimoine immobilier

CONSIDÉRANT la résolution CMRC-2022-02-03-586 du 2 mars 2022 permettant de souscrire au programme du MCC pour les démarches préparatoires pour un inventaire du patrimoine immobilier et de mandater une ressource externe pour appuyer la MRC;

CONSIDÉRANT que l'appui financier de 34 000 \$ demandé au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du Programme de caractérisation des immeubles et secteurs à potentiel patrimonial a été confirmé par une lettre d'annonce de la ministre, adressée au préfet, le 16 juin 2022;

CONSIDÉRANT que le mandat de la ressource externe était prévu de débuter en juin 2022;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Denise Leblanc
et résolu unanimement

CMRC-2022-07-06-682

Que le conseil de la MRC Avignon adopte un montant de 22 500 \$, accordé à la ressource externe madame Camillia Buenestado Pilon, pour le mandat de préparation d'un inventaire du patrimoine immobilier et que celui-ci débute dès le 11 juillet 2022.

Extrait de résolution : Frédérique Caissy, agente de développement territorial – culture et patrimoine et Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

Init. du préfet _____

Init. du greff.-très. _____

20. Correspondance

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Résumé et correspondance*. 6 juillet 2022. 18 pages.

21. Modification du calendrier des réunions du conseil de la MRC

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Calendrier 2022*. 1 page.

Résolution n° CMRC-2022-07-06-683 concernant une modification au calendrier des réunions du conseil de la MRC Avignon

CONSIDÉRANT les obligations à venir du conseil de la MRC;

CONSIDÉRANT qu'il est pertinent d'apporter une modification au calendrier des réunions du conseil de la MRC Avignon;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Ghislain Michaud
et résolu unanimement

CMRC-2022-07-06-683

Que le conseil de la MRC Avignon modifie le calendrier des réunions pour les dates du 7 septembre et 5 octobre 2022 et adopte la modification suivante au calendrier des réunions :

Jour	Date	Lieu	Heure
Mercredi	31 août	PALC	20 h
Jeudi	13 octobre	PALC	20 h

Extrait de résolution : Municipalités locales de la MRC (avis public)

Copie conforme : Employés.es de la MRC, municipalité de Pointe-à-la-Croix, Nathalie Pitre (centre polyvalent)

Note : Avis public – site web de la MRC Avignon

22. Motion de félicitation à l'endroit de l'équipe de la MRC Avignon

Résolution n° CMRC-2022-07-06-684 concernant une motion de félicitation envers l'équipe de la MRC Avignon

Init. du préfet _____

Init. du gref.-très. _____

CONSIDÉRANT les accomplissements réalisés durant la dernière année et l'engagement des employés de la MRC;

CONSIDÉRANT les résultats majeurs réalisés et reconnus par les partenaires, les citoyens et le conseil de la MRC;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Cynthia Dufour
et résolu unanimement

CMRC-2022-07-06-684

Que le conseil de la MRC Avignon souhaite souligner l'engagement et la contribution remarquable des employés.es qui relèvent chaque jour les défis et font face à la crise sanitaire, sociale et économique. Ceux-ci accompagnent et supportent les citoyens, les organismes et les entreprises de la MRC en développant des outils et des programmes d'aide tout en étant eux-mêmes confrontés à des contraintes les obligeant à adapter leur façon de faire et de travailler – Merci!

Extrait de résolution : Équipe de la MRC Avignon

23. Période de questions

24. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par : Denise Leblanc
Que l'assemblée soit levée.

CMRC-2022-07-06-685

Le préfet
Mathieu Lapointe

Le directeur général et greffier-trésorier
David Bourdages

Init. du préfet _____

Init. du greff.-très. _____